

NETTOYAGE
Avenant genevois

Convention Collective de Travail
Secteur du nettoyage
pour le canton de Genève

entre

Le Groupement des entreprises de services et de propreté (GESP),
L'Association genevoise des entrepreneurs en nettoyage et services (AGENS),

et

Les syndicats SYNA, UNIA Genève et SIT Genève

2006-2008

Avenant No 1, du 10 février 2006

Les parties contractantes décident ce qui suit, en complément à la convention précitée signée par elles le 26 janvier 2006

- 1) **La présente convention collective de travail signée le 26 janvier 2006 entre rétroactivement en vigueur au 1er janvier 2006.**
- 2) **La présente convention collective de travail annule et remplace la Convention collective de travail du secteur du nettoyage et des services associés pour le Canton de Genève, signée à Genève le 21 novembre 2002, dont le terme de la validité est ainsi ramené au 31 décembre 2005.**